



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 11 mai 2020 à 19h00 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire François Veilleux, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron et Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

Étaient également présents: Mélanie Quirion, directrice des finances et directrice générale adjointe, Madeleine Poulin, greffière

**R-2020-05-6715: Demande de changement no 5 arena**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu

Que la demande de changement #DDC 05 présenté par Honco soit approuvé tel que soumis et faisant partie de la présente résolution à l'annexe A.

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville approprie le montant total équivalent, incluant les taxes, à même le règlement d'emprunt no 2018-398.

**R-2020-05-6716: Mandat à Stantec traverse piste cyclable**

Considérant la demande de prix pour réaliser les plans, devis et l'appel d'offre du raccordement des pistes cyclables de part et d'autre de la route du Président-Kennedy, à la hauteur du Parc des Rapides du Diables

Considérant l'offre reçue de Stantec au montant de 21 740 \$ avant taxes par:

Considérant la recommandation du directeur de l'urbanisme, Richard Longchamps, d'accepter l'offre de Stantec;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission de « Stantec Experts-conseils Ltée.» au montant de vingt et un mille sept cent quarante dollars (21 740 \$) taxes exclues,

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville approprie le montant total, incluant les taxes, à même le fonds de la piste cyclable.

**R-2020-05-6717: Donation de terrain par Œuvre Curé-Fafard (école Jésus Marie)**

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc  
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu

D'accepter la donation des lots 6 336 219, 6 356 651 et 6 356 652 tel que précisé à l'intérieur du document de l'acte de donation à intervenir entre Œuvre Curé-Fafard et la Ville de Beauceville concernant les terrains qui seront utilisés pour le nouvel aréna, ses dépendances et autres usages connexes.

Il est aussi adopté que M. le maire et Mme la Greffière soient autorisés à signer tous documents relatifs à la présente





## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)

### **R-2020-05-6718: Acquisition terrain no 3 487 384, 100 – 100A, 187<sup>e</sup> Rue**

Attendu les nombreuses inondations qui ont affecté la propriété sise au 100 – 100A, 187<sup>e</sup> Rue, lot 3 487 384 depuis sa construction;

Attendu que le/la propriétaire a un accord avec le ministère de la Sécurité publique pour que celui-ci dédommage le/la propriétaire, une fois que le bâtiment aura été démoli;

Attendu que la Ville de Beauceville ne s'oppose pas à la démolition du bâtiment;

Attendu que la Ville de Beauceville est d'accord pour prendre possession du terrain pour la somme de 1,00 \$, à la suite de la démolition;

Il est proposé par monsieur Keven Boutin  
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu

QUE la Ville de Beauceville acquiert le terrain lot 3 487 384 où est situé le bâtiment du 100 – 100A, 187<sup>e</sup> Rue pour la somme de 1,00 \$ aux conditions que le bâtiment ait été démoli, que les fondations aient été retirées du sol, que le terrain ait été convenablement nivelé et l'engazonnement et que toutes les modalités que le vendeur doit respecter à l'intérieur de son entente avec le ministère de la Sécurité publique aient été respectées,

Que la Ville de Beauceville mandate le notaire Anne Bolduc pour la préparation du contrat de cession du lot 3 487 384

Que monsieur le Maire, François Veilleux, (en son absence le maire suppléant) et la greffière, Madeleine Poulin, (en son absence l'assistante-greffière) soient autorisées à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat d'acquisition dudit terrain.

Que les honoraires professionnels pour la préparation de l'acte de cession et de publication ainsi que les frais relatifs à la recherche au registre foncier ainsi qu'à la publication de l'acte notarié soient payables à même les activités financières de l'année en cours.

Que cette somme n'inclut pas toutefois les honoraires et frais relatifs à la préparation et à la publication d'un acte de mainlevée d'hypothèque ainsi qu'à sa publication au registre foncier, ces frais et honoraires étant à la charge du propriétaire.

### **R-2020-05-6719: Dérogation jugée prioritaire**

Considérant que les séances du conseil doivent se tenir à huis clos dû à l'état d'urgence sanitaire (décret 2020-004) et que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit « que tout intéressé peut se faire entendre par le conseil » le ministère des Affaires municipales et de l'habitation autorise, de façon exceptionnelle, toute personne à faire valoir uniquement son opinion par écrit afin que celle-ci soit soumise aux membres du Conseil pour considération.

Considérant que la dérogation mineure suivante sur la propriété située au 80, rang Ste-Caroline, lot 4 060 018 est jugée prioritaire puisqu'elle est économiquement favorable;

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux





## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)

Appuyée par monsieur Claude Mathieu

Qu'un avis public soit publié afin d'annoncer que la dérogation mineure sera présentée pour adoption à la séance du 1<sup>er</sup> juin.

QUE tout intéressé est admis à faire valoir ses objections par écrit avant 15h00 le 1<sup>er</sup> juin 2020 et les faire parvenir à Madeleine Poulin, greffière, 540, boul. Renault, Beauceville, G5X 1N1, par télécopieur (418) 774-9141 ou par courriel greffe@ville.beauceville.qc.ca.

### **R-2020-05-6720: Dérogation jugée prioritaire**

Considérant que les séances du conseil doivent se tenir à huis clos dû à l'état d'urgence sanitaire (décret 2020-004) et que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit « que tout intéressé peut se faire entendre par le conseil » le ministère des Affaires municipales et de l'habitation autorise, de façon exceptionnelle, toute personne à faire valoir uniquement son opinion par écrit afin que celle-ci soit soumise aux membres du Conseil pour considération.

Considérant que la dérogation mineure suivante sur la propriété du 772, route Président Kennedy lot, 5 114 183 est jugée prioritaire puisqu'elle est économiquement favorable;

Il est proposé par monsieur Mario Perron  
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau

Qu'un avis public soit publié afin d'annoncer que la dérogation mineure sera présentée pour adoption à la séance du 1<sup>er</sup> juin.

QUE tout intéressé est admis à faire valoir ses objections par écrit avant 15h00 le 1<sup>er</sup> juin 2020 et les faire parvenir à Madeleine Poulin, greffière, 540, boul. Renault, Beauceville, G5X 1N1, par télécopieur (418) 774-9141 ou par courriel greffe@ville.beauceville.qc.ca.

### **7- Période de questions**

Aucune question n'est posée

### **8- Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent**

L'ordre du jour étant épuisé aucun autre sujet n'est ajouté.

### **R-2020-05-6721: Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Mario Perron  
Et résolu à l'unanimité

Que la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)



DEMANDE DE CHANGEMENT

#DDC : 05

<b>De :</b> Honco Bâtiments d'Acier	<b>À :</b> Ville de Beauceville
<b>Adresse :</b> 1190, chemin Industriel	540 Boulevard Renault,
Lévis (Québec) G7A 1B1	Beauceville, QC G5X 1N1
Tél: (418) 831-2245 fax: (418) 831-6302	Tél: (418) 774-9137
<b>No dossier :</b> C1391 Aréna Beauceville	<b>Projet:</b> Conception-construction et mise en service d'infrastructures sportives (Arena)

**TITRE:** Divers ajouts/crédits

DESCRIPTION DES MODIFICATIONS	QTÉ	UNITÉ	MONTANT TOTAL
Voir documents dans C1391-Détails coûts supplémentaires Jp Drouin ci-annexé :	1	lot	102 808,80 \$
(Administration 5 %)			5 140,44 \$
<b>Toutes taxes applicables en sus</b>	<b>TOTAL</b>		<b>107 949,24 \$</b>

Émis par : Michaël Gélinas Date : 12 avril 2020 Signature : *Michaël*

Complétez aux endroits prévus à cet effet votre proposition pour le changement décrit ci-dessus, annexe les pièces justificatives, et remettez au propriétaire. La présente modification ne doit pas être exécutée avant l'approbation de la proposition par le propriétaire.

<p>Le montant du contrat sera:</p> <input type="checkbox"/> Augmenté de : <u>107 949,24</u> \$, plus taxes <input type="checkbox"/> Réduit de : _____ \$, plus taxes <input type="checkbox"/> Inchangé : _____	<p>Le délai d'exécution du contrat sera :</p> <input type="checkbox"/> Augmenté de : <u>10</u> jours <input type="checkbox"/> Réduit de : _____ jours <input type="checkbox"/> Inchangé : _____
--	---

Signature du représentant autorisé (Propriétaire) :

Martin Johnson, Chargé de projet : \_\_\_\_\_ Date de signature : \_\_\_\_\_

Signature du représentant autorisé (Propriétaire) :

François Langevin, Directeur Loisirs : *François Lj* Date de signature : 17/4/2020

Signature du représentant autorisé (Propriétaire) :

Félix Nunez, Directeur général : \_\_\_\_\_ Date de signature : \_\_\_\_\_

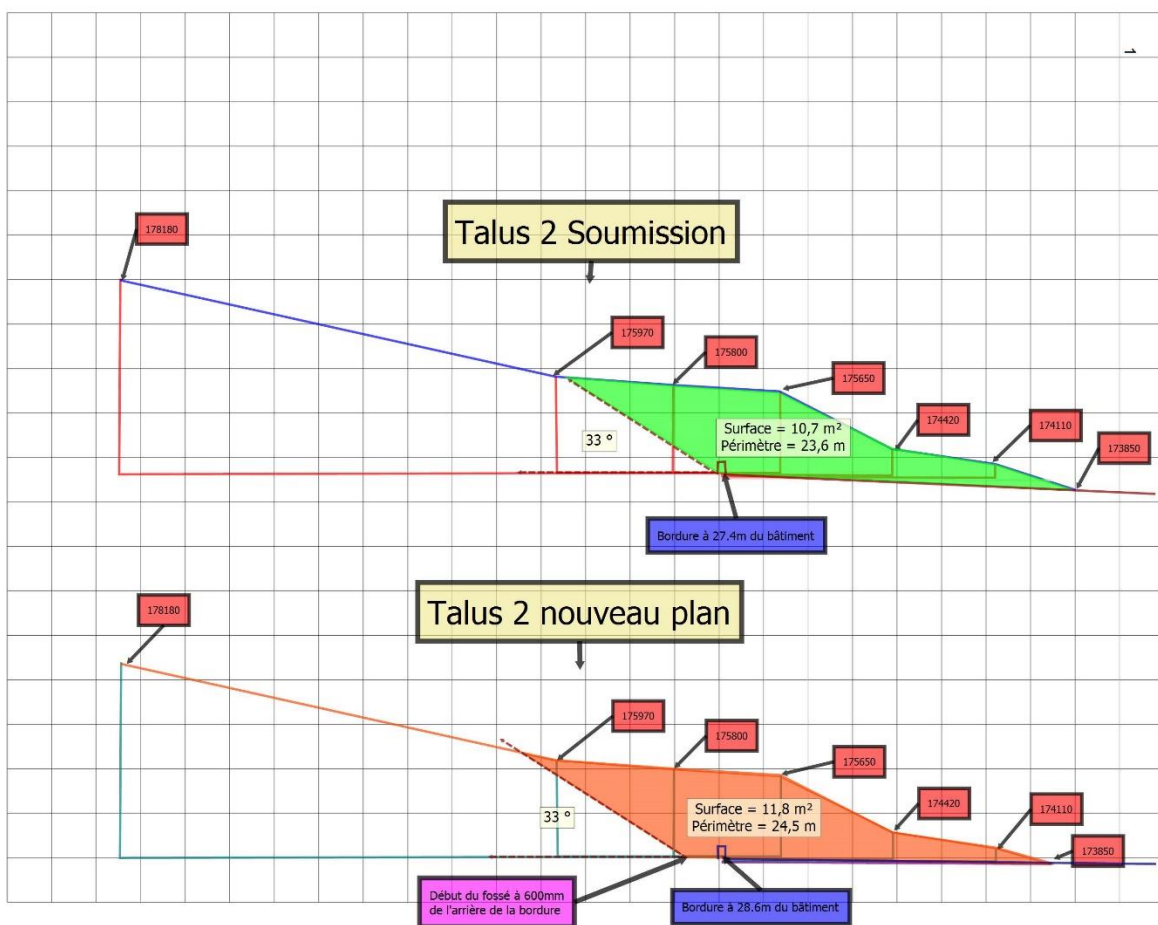
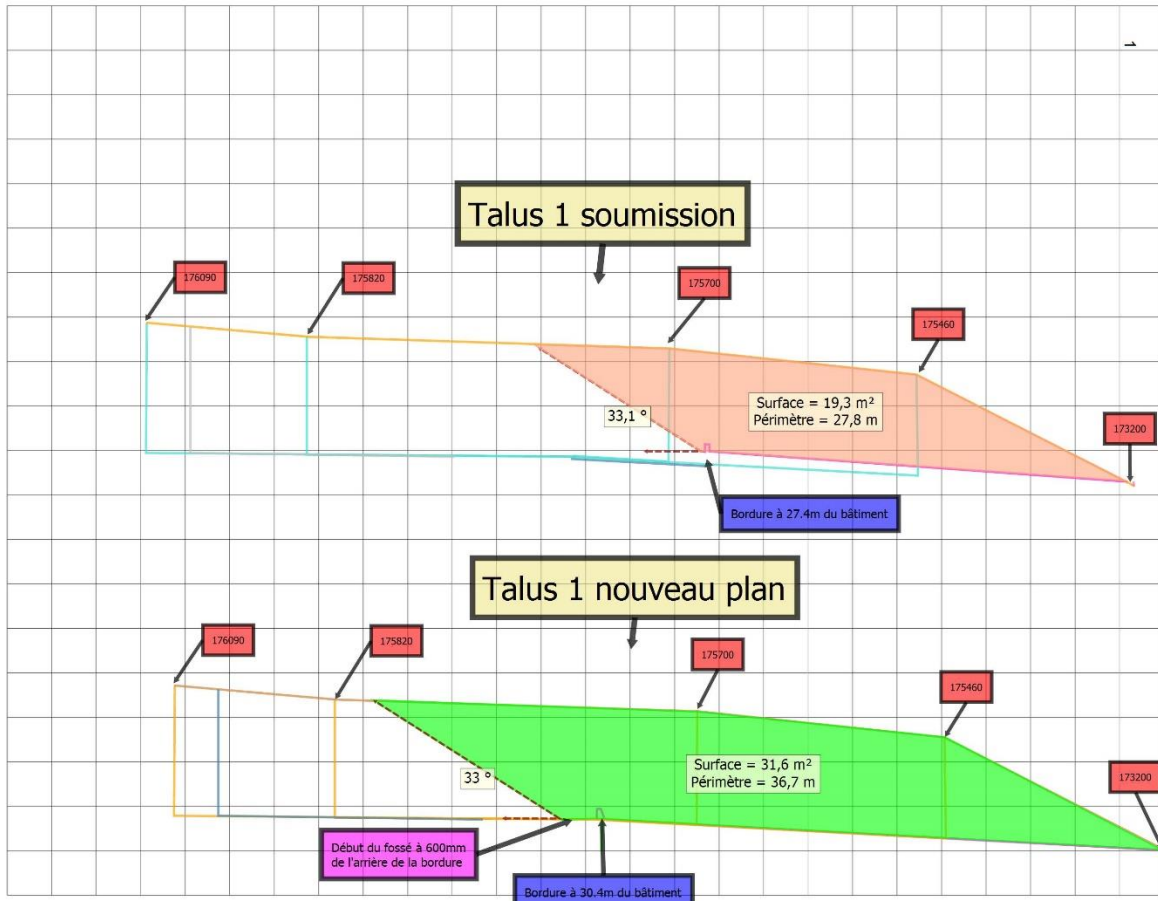
Signature du représentant autorisé de Honco

Michaël Gélinas, Chargé de projet : \_\_\_\_\_ Date de signature : \_\_\_\_\_





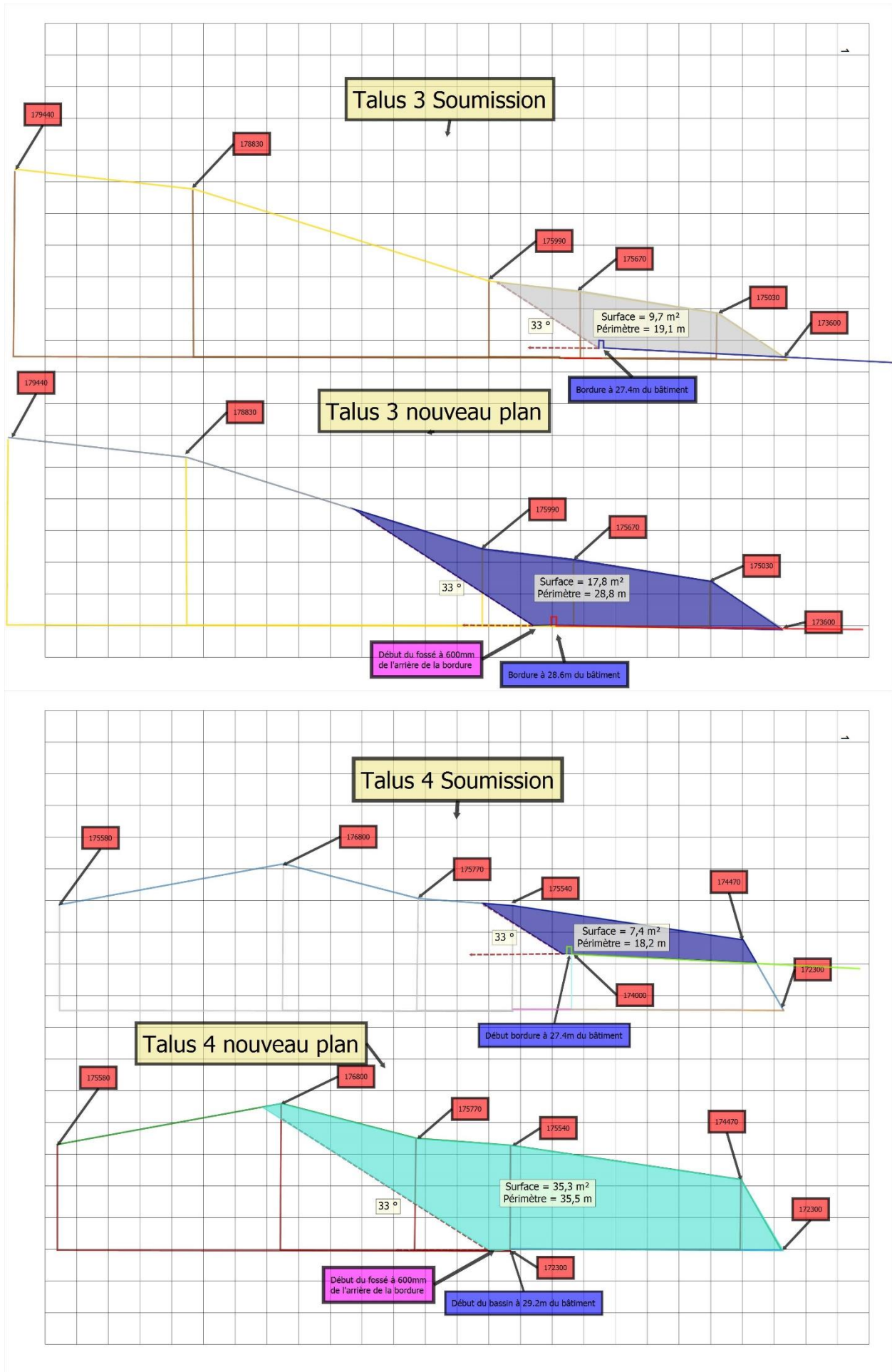
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)







SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)





## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)


### Travaux supplémentaire Aréna Beauceville

Description	Qté Mat	Unité	Prix unitaire	Sous Total	Total de la section
-------------	------------	-------	------------------	---------------	------------------------

#### Excavation de masse supplémentaire

Excavation de masse prévu à la soumission	1282	m³			
Excavation de masse selon le nouveau plan	2442	m³			
 Surplus d'excavation	1160	m³			
Excavation de masse supplémentaire stationnement au sud	554	m³			
<b>Total d'excavation de masse supplémentaire</b>	<b>1714</b>		<b>10,47 \$</b>	<b>17 945,58 \$</b>	
<b>Montant total de l'excavation de masse supplémentaire</b>					<b>17 945,58 \$</b>

#### Infra de stationnement supplémentaire

 Infra de stationnement selon soumission	3836	m²			
Infra de stationnement selon le nouveau plan	4047	m²			
Surplus d'infra de stationnement	211	m²			
Excavation de l'infra de stationnement 211m² x 565mm	119	m³	10,47 \$	1 245,93 \$	
Infra de pierre MG20 211m² x 200mm	42,2	m³	45,13 \$	1 904,49 \$	
Infra de MG112 211m² x 300mm	63,3	m³	37,83 \$	2 394,64 \$	
Pelle avec marteau pour casser le roc présent PC400 avec marteau	10 heures		425,00 \$	4 250,00 \$	
<b>Montant total de l'infra de stationnement supplémentaire</b>					<b>9 795,06 \$</b>
Infra de l'accès Zambonie selon soumission	634,5	m²			
Infra de l'accès Zambonie selon nouveau plan	592,5	m²			
Infra de l'accès Zambonie en moins	42	m²			
Pas d'excavation étant donné le bas niveau existant	0	m³	10,47 \$	- \$	
Infra de pierre MG20 42m² x 250mm	-10,5	m³	45,13 \$	(473,87) \$	
Crédit pour 50mm de pierre 0-¾	-30	m³	45,13 \$	(1 353,90) \$	
Ajouter 300mm de MG112 sous la pierre 0-¾ sous le MG20	178	m³	37,83 \$	6 733,74 \$	
<b>Montant total de l'infra de l'accès Zambonie en moins</b>					<b>4 905,98 \$</b>






## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)


### Excavation et pierre nette pour les fossés

	Excavation du fossé selon soumission	337 m³		
	Excavation des fossé selon nouveau plan	512 m³		
	Excavation supplémentaire pour les fossés	175 m³	10,47 \$	1 832,25 \$
	Pierre nette dans le fossé selon soumission	82 m³		
	Pierre nette dans le fossé selon le nouveau plan	223 m³		
	Pierre nette supplémentaire dans les fossés	141 m³	66,32 \$	9 351,12 \$
	<b>Montant total pour les fossés</b>			<b>11 183,37 \$</b>

### Enrochement

	Enrochement coupe 605	54 m³	66,32 \$	<del>3 581,28 \$</del>
	Enrochement entre les 2 stationnements au nord	2,5 m³	66,32 \$	165,80 \$
	<b>Montant total pour l'enrochement</b>			<b>165,80 \$</b> <del>3 747,08 \$</del>

### Bassin d'infiltration

	Excavation du bassin d'infiltration	26,7 m³	10,47 \$	279,55 \$
	Pierre nette dans le bassin d'infiltration	26,7 m³	66,32 \$	1 770,74 \$
	Membrane géotextile avec 15% de perte	83 m²	1,50 \$	124,50 \$
	Manoeuvre pour installer la membrane	1 heures	62,00 \$	62,00 \$
	<b>Montant total pour le bassin d'infiltration</b>			<b>2 236,79 \$</b>

### Drainage des stationnements et service

Crédit pour les services prévu à la soumission	1 crédit	(12 700,00) \$	(12 700,00) \$
Aqueduc DR18 150mm	19 mL	45,10 \$	856,90 \$
Coude 45 fonte 150mm	1 Unité	95,15 \$	95,15 \$
Set d'accessoir 150	3 Unité	64,20 \$	192,60 \$
Collet de retenue 150	3 Unité	55,75 \$	167,25 \$
Tuyaux DR28 150mm	20 mL	21,95 \$	439,00 \$
Regard sanitaire 900mm	1 Unité	1 480,00 \$	1 480,00 \$
Cadre et couvert sanitaire 22,5	1 Unité	510,00 \$	510,00 \$
Tuyaux DR35 150mm drain agricole	9 mL	17,90 \$	161,10 \$
Grille antivermine 150mm	1 Unité	25,00 \$	25,00 \$
Coude 45 DR 150mm	2 Unité	31,40 \$	62,80 \$
Graisse à tuyaux	1 Unité	24,30 \$	24,30 \$
Membrane Flex-o-Flex	1 Unité	90,00 \$	90,00 \$
Test d'étanchéité	1 contrat	1 200,00 \$	1 200,00 \$
Sable CG14 pour tranchée et regards	126 tm	9,15 \$	1 152,90 \$
Transport camion 12 roues 7 voyages à 1,5 heures	10,5 heures	98,50 \$	1 034,25 \$
Matériel à sortir voyage de 12 roues	9 voyage	35,00 \$	315,00 \$
Camion 12 roues 9 voyages	6 heures	100,50 \$	603,00 \$
Pelle PC450	28 heures	190,00 \$	5 320,00 \$







## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)

Manœuvre	56 heures	62,00 \$	3 472,00 \$
Compacteur	3 jrs	125,00 \$	375,00 \$
Tuyaux DR35 300mm pour extension de l'existant	12 mL	68,25 \$	819,00 \$
Isolant 50mm Hi60	144 pi²	2,10 \$	302,40 \$
Sable CG14 pour tranchée	36 tm	9,15 \$	329,40 \$
Transport camion 12 roues 2 voyages à 1,5 heures	3 heures	100,50 \$	301,50 \$
Matériel à sortir voyage de 12 roues	2 voyage	35,00 \$	70,00 \$
Camion 12 roues 2 voyages	2 heures	100,50 \$	201,00 \$
Pelle PC450	6 heures	190,00 \$	1 140,00 \$
Manœuvre	12 heures	62,00 \$	744,00 \$
Compacteur	0,5 jrs	125,00 \$	62,50 \$
Tuyaux TBA 300mm pour bassin	7,5 mL	41,00 \$	307,50 \$
Buse de béton 300mm pour bassin	1 Unité	285,00 \$	285,00 \$
Tuyaux DR35 300mm pour bassin	16 mL	68,25 \$	1 092,00 \$
Tuyaux DR35 200mm pour bassin	4 mL	30,95 \$	123,80 \$
Tuyaux DR35 250mm pour trop plein bassin	4 mL	48,50 \$	194,00 \$
Regard pluvial RP1	1 Unité	1 650,00 \$	1 650,00 \$
Regard Pluvial RP2	1 Unité	1 575,00 \$	1 575,00 \$
Transport de produit de béton	1 trans	550,00 \$	550,00 \$
Cadre et couvert pluvial 22,5	2 Unité	510,00 \$	1 020,00 \$
Réducteur de débit Hydrovex 200mm	1 Unité	1 580,00 \$	1 580,00 \$
Isolant 50mm Hi60	112 pi²	2,10 \$	235,20 \$
Pierre nette 100 à 200mm pour enrochement	8 tm	16,00 \$	128,00 \$
Transport camion 10 roues	1,5 heures	82,50 \$	123,75 \$
Sable CG14 pour tranchée et regards	162 tm	9,15 \$	1 482,30 \$
Transport camion 12 roues 9 voyages à 1,5 heures	13,5 heures	10,50 \$	141,75 \$
Matériel à sortir voyage de 12 roues	12 voyage	35,00 \$	420,00 \$
Camion 12 roues 2 voyages	8 heures	100,50 \$	804,00 \$
Pelle PC450	24 heures	190,00 \$	4 560,00 \$
Manœuvre	48 heures	62,00 \$	2 976,00 \$
Compacteur	3 jrs	125,00 \$	375,00 \$
Manoeuvre déboisement	8 heures	62,00 \$	496,00 \$
Scie à chaîne	1 loc	60,00 \$	60,00 \$
Pelle PC459 pour déboisement et souche	4 heures	190,00 \$	760,00 \$
Camion 12 roues pour transport des souches au baseball	4 heures	100,50 \$	402,00 \$

**Montant total pour le drainage du stationnement et service**

**30 187,35 \$**

### Descente de gouttière

Crédit pour les 14 bacs et conduite pour gouttière	1 crédit	(7 100,00) \$	(7 100,00) \$
Tuyaux DR35 150mm	56 mL	17,90 \$	1 002,40 \$
Coude 45 DR 150mm	12 Unité	31,40 \$	376,80 \$
Grille antivermine	5 Unité	25,00 \$	125,00 \$
Sable CG14 pour tranchée	90 tm	9,15 \$	823,50 \$
Transport camion 12 roues 5 voyages à 1,5 heures	7,5 heures	100,50 \$	753,75 \$
Matériel à sortir voyage de 12 roues	5 voyage	35,00 \$	175,00 \$
Camion 12 roues 2 voyages	3 heures	100,50 \$	301,50 \$
Pelle PC200	12 heures	140,00 \$	1 680,00 \$
Manœuvre	12 heures	62,00 \$	744,00 \$
Compacteur	1,5 jrs	125,00 \$	187,50 \$





## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)

Montant total pour les descentes de gouttière

(930,55) \$

### Bassin de rétention

Excavation du bassin de rétention 1	352 m³	10,47 \$	3 685,44 \$
Excavation du bassin de rétention 2	400 m³	10,47 \$	4 188,00 \$
Nivellement et finition Pelle 200	5 heures	140,00 \$	700,00 \$
Nivellement et finition Manoeuvre	5 heures	62,00 \$	310,00 \$
Enrochement du bassin 1	109 m³	66,32 \$	7 228,88 \$
Enrochement du bassin 2	74 m³	66,32 \$	4 907,68 \$

Montant total pour les bassins de rétention

21 020,00 \$

### Différence dans l'aménagement extérieur

Bordure de béton supplémentaire	39,5 mL	78,00 \$	3 081,00 \$
Trottoir supplémentaire	57 m²	105,25 \$	<del>5 999,25 \$</del>
Dalle de conteneur	-1,1 m²	162,34 \$	(178,57) \$
Pavage supplémentaire	148 m²	<b>21,00 \$</b>	- \$ 3 108,00 \$
Gazonnement ensemencement	34 m²	8,50 \$	289,00 \$

Montant total pour les différences dans l'aménagement extérieur

**6 299,43 \$**

~~9 190,68 \$~~

Total	109 281,33 \$
Ajustement	- \$
Sous total	109 281,33 \$
Administration profit	0,0% - \$

**109 281,33 \$**

- 3 581,28 \$

- 5 999,25 \$

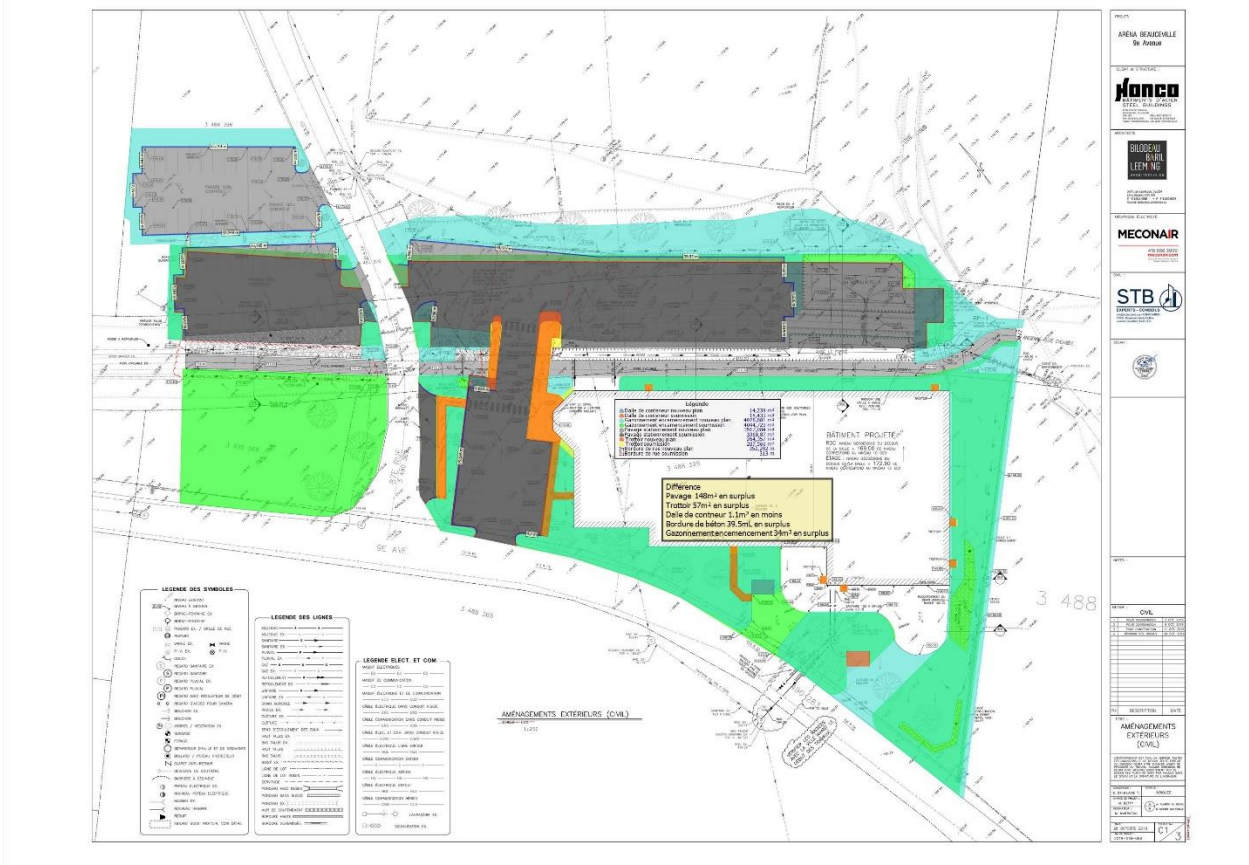
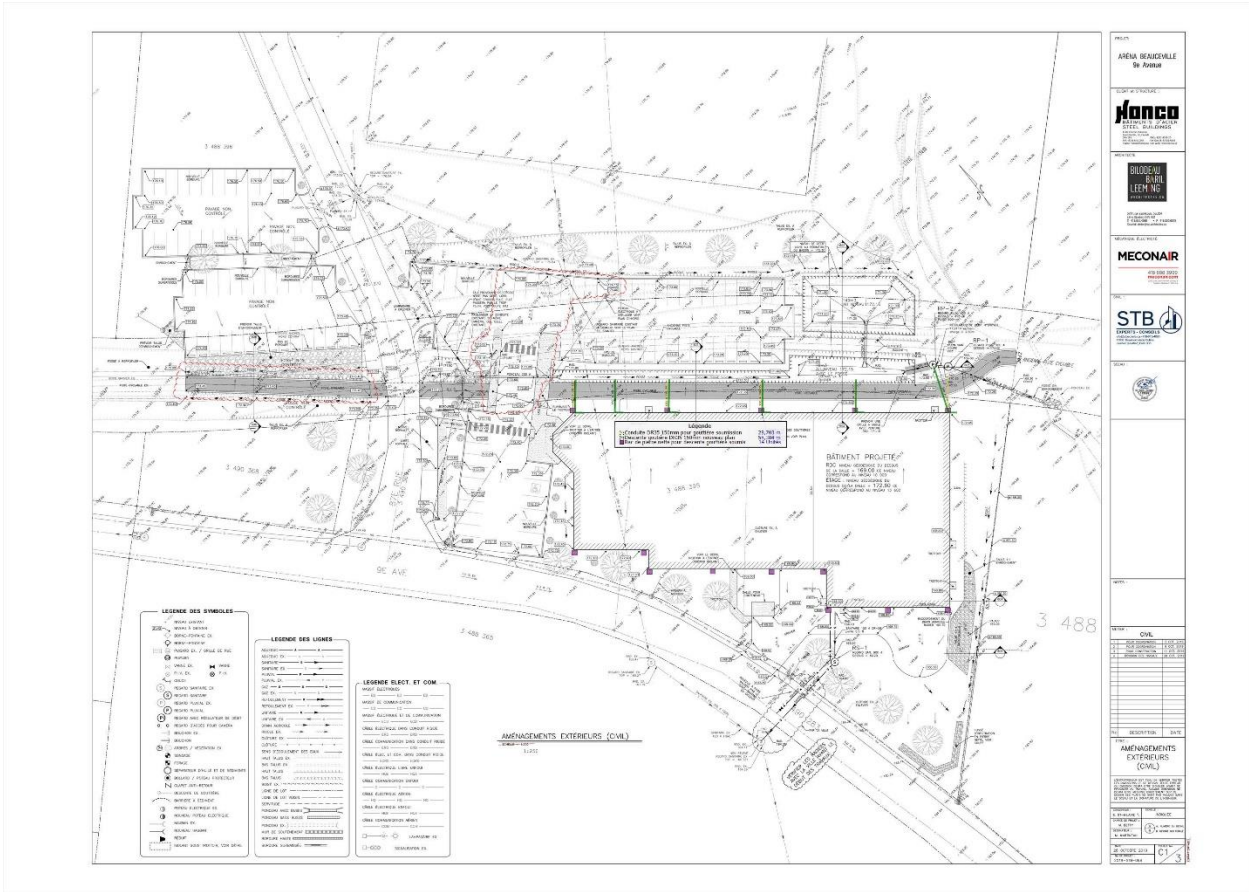
+ 3 108,00 \$

**102 808,80 \$**





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)







## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2020 (suite)

